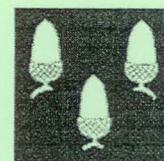


Gardien :
 Alexandre Mercier
 024 430 17 29
 079 829 87 63

Remplaçant :
 Jean-Paul Mooser
 024 430 17 41
 079 384 53 12

MEMENTO DES DECHETS CHAVANNES-LE-CHENE



HEURES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

Toute l'année

samedi de 8h30 à 10 h et mercredi de 18h à 19 h

Déchets	Remarques	Collectes
Urbains incinérables 	Déchets incinérables (non recyclables) pouvant entrer dans un sac poubelle (emballage lessive, papier souillé, briques de boissons, plastiques, ...)	Déchetterie
Encombrants incinérables 	Déchets incinérables de plus de 50 cm de côté (armoires, tables, chaises, moquettes, matelas, bois imprégné, sagex, skis, ...)	Déchetterie
Compostables 	Déchets organiques ménagers admis : fruits, légumes, épiluchures, fleurs fanées, coquilles d'œufs, marc de café et de thé, sable à chat, plantes, cendres de bois, pain rassis. Gazon, feuilles, branches, ...	A composter individuellement ou à mettre sur les tas de fumier. En dernier lieu, à la déchetterie
Papier et carton 	Admis : journaux, illustrés, prospectus, livres, annuaires, enveloppes, cartons pliés. Non admis : berlingots, papier goudronné, serviettes, sacs d'aliments, papiers souillés	Local papier Déchetterie
Verre 	Trier par couleur	Déchetterie
PET 	Admis : Bouteilles de boissons uniquement, avec logo PET Non admis : Bouteilles d'huile et de vinaigre, emballages de produits cosmétiques	Déchetterie
Encombrants métalliques 	Objets avec plus de 50% de métal. Tous les gros objets métalliques, sommiers, casseroles, outils, vélos, mobilier métallique. Séparer les éléments combustibles (bois, tissu, caoutchouc, ...)	Déchetterie Quantité limitée
Fer blanc 	Boîtes de conserve : les débarrasser de leur étiquette et les rincer à l'eau de vaisselle	Déchetterie
Aluminium 	A séparer soigneusement du fer blanc	Déchetterie
Capsules Nespresso 		Déchetterie
Textiles 	Textiles, vêtements et chaussures usagés	Déchetterie
Inertes 	Porcelaine, faïence, vitres, miroirs, briques, béton concassé, terre, pierre, ... Gravats, plâtre, ciment, ...	Selon les directives de la municipalité Déchetterie
Huiles 	Huiles végétales : friteuse, glycérine, salade, machine à coudre Huiles minérales : moteur et engrenage, vidange, hydraulique	Déchetterie
Appareils électriques et électroniques 	Matériel informatique de bureau (ordinateurs, imprimantes, scanners, etc.)	Dans les commerces spécialisés, chez STRID ou à la déchetterie
Appareils électroménagers 	Appareils frigorifiques, cuisinières, machines à laver, aspirateurs, petit électroménager, chaînes Hi-Fi, téléviseurs, etc	Dans les commerces spécialisés, chez STRID ou à la déchetterie
Piles et batteries 	Batteries de véhicules, piles, accumulateurs, ...	Dans les commerces spécialisés, chez STRID ou à la déchetterie
Ampoules et néons 		Déchetterie
Médicaments 	Ne jamais les jeter dans la poubelles ou dans la cuvette des WC	Dans les commerces spécialisés, chez STRID ou à la déchetterie
Toxiques ménagers 	Ne jamais les jeter dans la poubelles ou dans la cuvette des WC Ils doivent être neutralisés avec d'être éliminés	Dans les commerces spécialisés, chez STRID ou à la déchetterie
Pneus 		Selon arrangement avec le surveillant
Cadavres d'animaux 	Ne pas enterrer les dépouilles	Clos d'équarrissage Yverdon-les-Bains

TOUT CONTREVENANT SERA AMENDABLE

La Municipalité – novembre 2012